

1 Recommandations modulaires

1.1a : *Ascaris* du chien (*Toxocara canis*)

Toxocara canis est un grand ver intestinal rond, pouvant entraîner une maladie chez les chiens et les renards. C'est aussi un agent zoonotique.

Toxocara canis est un grand ver : les vers adultes peuvent mesurer jusqu'à 15 cm de long. Les chiots peuvent être sévèrement infestés par des vers *T. Canis* dans l'utérus de leur mère ou par l'intermédiaire du lait maternel, ce qui peut provoquer une grave maladie avant qu'un diagnostic ait pu être posé au moyen d'une analyse de selles.

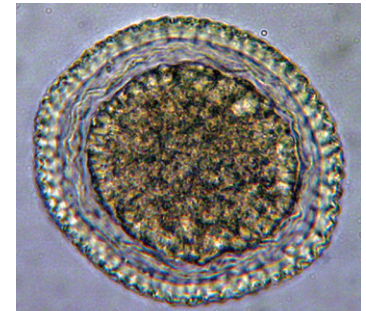
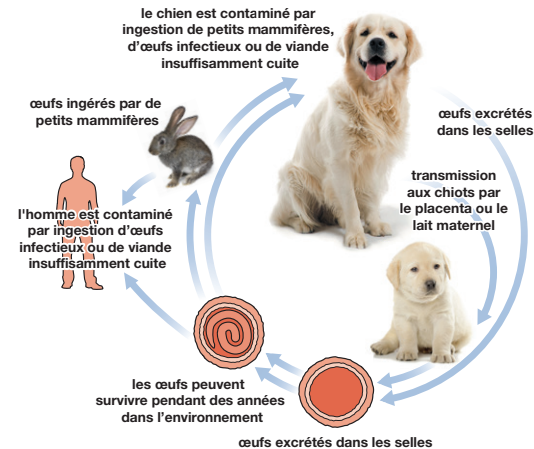
Distribution

Toxocara canis est un parasite fréquent chez les chiens et les renards partout dans le monde. La prévalence est la plus forte chez les chiots, plus faible chez les jeunes adultes et la plus faible chez les chiens adultes. Bien que la prévalence chez les chiens adultes soit faible, une infestation patente se manifeste parfois aussi chez des chiens individuels.

Cycle de vie

Les vers adultes se localisent dans l'intestin grêle où les femelles pondent des œufs qui sont ensuite excrétés dans les selles. Après quelques semaines, ces œufs deviennent infectieux et peuvent survivre pendant des années dans l'environnement.

Les chiens sont contaminés par l'ingestion d'œufs infectieux. Les larves sortent des œufs dans l'intestin grêle et traversent la paroi intestinale. Elles effectuent une migration hépato-trachéale, sont expectorées puis dégluties, et se retrouvent dans l'intestin grêle où elles terminent leur migration. La migration somatique avec encapsulation peut survenir chez les chiens âgés et chez des non-canidés opérant comme hôte paraténique.



Œuf de *Toxocara canis*



Les vers adultes vivent dans l'intestin grêle des chiens infestés

Les chiots peuvent être infectés par des larves qui ont traversé le placenta à partir du 42^e jour de gestation et par l'intermédiaire du lait maternel.

Les chiens peuvent aussi être infectés par l'ingestion de viande insuffisamment cuite ou par l'intermédiaire d'un hôte paraténique attrapé comme proie (par ex. un rongeur). Les gens peuvent être contaminés par l'ingestion d'œufs infectieux ou de viande insuffisamment cuite contenant des larves.

Symptômes cliniques

Une grave infestation peut se manifester par une cachexie et un épaississement du ventre chez les chiots. D'autres symptômes possibles sont des problèmes respiratoires, des diarrhées, et une grave infestation peut entraîner une intussusception. Chez les chiens âgés, des symptômes sont rarement constatés. Dans de rares cas, un ver est excrété dans les selles ou les vomissements.

Diagnostic

Le diagnostic est posé sur la base d'une analyse de selles (3-5 grammes de selles (fraîches ou fixées) à l'aide de la méthode de flottation par centrifugation. L'échantillon peut contenir des œufs de *Toxocara cati* en raison de la coprophagie.

¹ Consultez www.esccap.eu pour les tableaux de produits par pays ou région.

Traitement

Les **chiots** doivent être régulièrement vermifugés à l'aide d'un vermifuge approprié à partir de l'âge de 2 semaines. Le traitement doit être répété toutes les 2 semaines jusqu'à 2 semaines après le sevrage. Ensuite, une fois par mois jusqu'à l'âge de 6 mois.

Les **chiennes allaitantes** doivent être vermifugées en même temps que leurs chiots, parce qu'elles peuvent avoir une infestation patente (par ingestion de larves par léchage des selles de leurs chiots).

Une infestation patente peut se manifester aussi chez les **chiens adultes**, mais s'accompagne alors rarement de symptômes cliniques. Sans une analyse de selles régulière, il est difficile de déterminer si un animal est infesté ou non. Chez les chiens adultes, il a été prouvé qu'un accroissement de la fréquence d'application du traitement réduit efficacement les infestations et que la vermifugation mensuelle permet en grande partie d'éviter les infestations patentes, du fait qu'il est tenu compte alors du cycle de vie des parasites.

Après l'ingestion de larves par l'intermédiaire de proies, d'hôtes paraténiques ou d'œufs infectieux dans l'environnement, la période prépatente pour *Toxocara* spp. est d'un peu plus de quatre semaines.

Un traitement mensuel avec un vermifuge approprié minimise le risque d'infestations patentes et est recommandé pour les animaux de compagnie se trouvant dans des situations à risques pour la santé publique, telles que le séjour dans une famille avec de jeunes enfants, où l'animal sort régulièrement dans le jardin ou ailleurs. Une fréquence de traitement minimale de quatre fois par an est généralement recommandée¹. Si le propriétaire préfère ne pas vermifuger régulièrement ses animaux ou si la réglementation locale exige un diagnostic ou une estimation des risques avant le début d'un traitement, une analyse de selles mensuelle ou trimestrielle peut être une solution de rechange.

Prévention et contrôle

Ne nourrissez pas vos chiens avec de la viande crue ou insuffisamment cuite et évitez la chasse aux animaux de proie. Enlevez régulièrement les excréments et tenez propres les aires de sortie de vos chiens. Utilisez un vermifuge approprié en respectant les intervalles prescrits.



Ces recommandations sont basées sur la Recommandation N°1 de l'ESCCAP, troisième impression – 2016. © ESCCAP 2016. Tous droits réservés.

ISBN 978-1-907259-51-7

Les recommandations de l'ESCCAP ont pu être élaborées grâce au soutien de TOUTES les entreprises pharmaceutiques de premier plan, sans que ces dernières n'influent sur le contenu de ces recommandations.

Secrétariat de l'ESCCAP
Boîte postale 539
1200 AM Hilversum
Pays-Bas
Tél. : 0031 (0)35 62 55 188
Fax : 0031 (0)35 62 55 189

E-mail : info@esccap.eu
www.esccap.eu